



Les services en ligne pour les professionnels et les entreprises

Guide réalisé par l'ADAE, agence pour le développement de l'administration électronique, en relation étroite avec :

Ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire

Ministère de la défense

Ministère des Affaires étrangères

Ministère du travail, de la cohésion sociale et du logement

Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie

Ministère de l'agriculture et de la pêche

Ministère de l'écologie et du développement durable

Ministère des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et des professions libérales

Premier ministre, direction des Journaux officiels

Premier ministre, Documentation française

Ainsi que :

Agence nationale pour l'emploi

Chambres de commerce et d'industrie

CNIL

Greffes des Tribunaux de Commerce

OSEO

Urssaf

TBWA\CORPORATE - RCS Nanterre B 340 128 222 - septembre 2005



+ **adèle**
administration en ligne



+ **adèle**
administration en ligne



Faciliter la vie administrative des professionnels est une priorité du gouvernement et une dimension essentielle de la réforme de l'État.

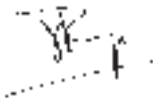
Grâce au programme ADELE, l'administration en ligne permet le développement de nouveaux services pratiques, efficaces et innovants, au service du dynamisme et de la compétitivité des entreprises. En raccourcissant les délais, en simplifiant les démarches, en réduisant les frais de procédures, elle constitue un formidable atout pour relever au mieux le défi de la croissance et de l'emploi.

Chefs d'entreprise ou futurs entrepreneurs, je souhaite que l'administration en ligne, par ses nombreux services, facilite vos relations avec les services publics et vous aide à créer votre entreprise, à la développer, à investir et à embaucher. Vous trouverez dans ce guide des services déjà existants, ou dont la mise en service est prévue prochainement. Pour une lecture pratique et en phase avec vos attentes, ils sont répartis par grandes thématiques, en fonction des moments de vie de votre entreprise.

Adèle est une alliée de l'entreprise ! Laissez-vous guider par la dynamique mascotte de l'administration en ligne, et découvrez les services en ligne à votre disposition.

Jean-François Copé

Ministre délégué au Budget et à la Réforme de l'État
Porte-parole du Gouvernement



Service-public.fr



Le portail de l'administration « service-public.fr » est le point d'accès privilégié à l'information administrative pratique.

L'espace « professionnels » s'adresse en priorité aux entreprises, aux professions libérales et indépendantes. Son objectif est de faire connaître et faciliter l'accès aux informations et services en ligne offerts par l'administration afin de simplifier leurs démarches. Il propose un accès par thèmes (vie de l'entreprise, financements et aides, social et ressources humaines, etc.), par situation (agriculteur, artisan, profession libérale, etc.) et par type de ressources (formulaire, téléprocédure, adresse en ligne). Une rubrique « actualités » signale les échéances, les nouveautés réglementaires, les nouveaux sites et services pratiques ainsi qu'une sélection de lettres d'informations gratuites auxquelles s'abonner.

www.service-public.fr

Le Minefi en ligne



Le ministère de l'économie et des finances propose en quelques clics l'accès à l'ensemble de l'information utile aux entreprises pour toutes les étapes de leur développement. Les professionnels ont de plus la possibilité de contacter un expert du ministère dans leur département selon un mode multicanal.

www.entreprises.minefi.gouv.fr





Les formalités administratives

Procédures déclaratives *en ligne*

Greffes des Tribunaux de Commerce

Ce service vous permet d'accéder en ligne à certaines procédures déclaratives liées à la création (demande d'immatriculation au RCS), au changement de raison sociale ou de dirigeant ou à la modification du capital de votre entreprise.

www.infogreffe.fr

www.greffe-tc-paris.fr

Formalités d'entreprise *en ligne*

Chambres de commerce et d'industrie / Chambre de métiers

CFEnet est le centre de formalités des entreprises en ligne du réseau des CCI. Ce service vous permet de réaliser en quelques clics les formalités administratives liées à la création, à la modification de situation de votre entreprise ou à la cessation d'activité. Il concerne pour l'instant les CCI de Paris (75, 92, 93, 94), Bordeaux et de l'Oise.

www.cfenet.cci.fr

À chaque type d'activité correspond un CFE. Celui de la chambre de Métiers est compétent pour les artisans, les artisans commerçants et les sociétés immatriculées au Répertoire des Métiers.

www.cfe-metiers.com

BON À SAVOIR

PME en ligne

Vous voulez créer, reprendre ou transmettre une entreprise ?

Sur www.pme.gouv.fr, vous saurez tout sur les derniers dispositifs législatifs et réglementaires en vigueur. Vous trouverez également des conseils pratiques et des guides pour vous permettre d'agir dans les meilleures conditions.

Les ressources humaines

Recrutement *en ligne*

Agence nationale pour l'emploi

L'espace « employeur » de anpe.fr vous permet de déposer et gérer gratuitement des offres d'emploi, de rechercher des candidats, de recevoir automatiquement par courrier électronique les profils que vous recherchez dès qu'ils sont déposés sur le site et de gérer les propositions d'emploi que vous avez envoyées. Vous pouvez aussi bénéficier de conseils en matière de contrats et d'aides à l'embauche ou accéder à des informations de proximité avec les pages régionales.

www.anpe.fr



BON À SAVOIR

Conventions collectives en ligne

Ce service proposé par la direction des Journaux officiels vous permet de consulter en ligne l'ensemble des conventions collectives, disponibles pour tous les secteurs d'activité. Legifrance vous propose aussi l'ensemble des textes législatifs et réglementaires.

www.legifrance.gouv.fr



Les déclarations sociales

Déclarations sociales *en ligne*

GIP-MDS

Net-entreprises est le service proposé aux entreprises et à leurs mandataires (experts-comptables, centres et associations de gestion agréés) par l'ensemble des organismes de protection sociale. Il vous permet d'effectuer et de régler en ligne vos déclarations sociales, de manière sécurisée, simple et gratuite.

Net-entreprises propose une entrée unique pour une douzaine de déclarations sociales et permet pour certaines de s'acquitter sans risque des cotisations en étant débité juste à l'échéance.

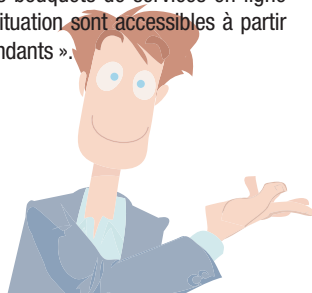
www.net-entreprises.fr

Dossier cotisant *en ligne*

Urssaf

Entreprises et travailleurs indépendants, vous pouvez suivre en ligne votre compte et échanger en ligne avec votre Urssaf. Pour effectuer vos demandes et vos déclarations, régler vos cotisations, consulter les éléments-clés de votre dossier, des bouquets de services en ligne simples, sécurisés et adaptés à votre situation sont accessibles à partir des espaces « employeurs » et « indépendants ».

www.urssaf.fr



Compte cotisant Assedic *en ligne*

Unedic

UNibleu est l'espace « employeurs » du site de l'assurance-chômage. Vous pouvez y trouver toutes les réponses à vos questions et accéder de façon sécurisée et personnalisée à de nombreux services en ligne : situation de votre compte, simulations du calcul des cotisations, commande, saisie et édition d'attestations, etc.

Certains services sont également disponibles sur le serveur vocal interactif UNibleu, accessible 24h/24 et 7j/7 au 826 827 826 (0,15 euro TTC/minute). Il vous permet de consulter votre compte, de recevoir par fax une attestation de compte à jour ou d'obtenir des informations réglementaires sur les mesures pour l'emploi.

www.portail.assedic.fr

Titre emploi entreprise occasionnel *en ligne*

Urssaf

Vous employez ponctuellement des salariés ? Simplifiez vos formalités et gagnez du temps en adhérant en ligne au dispositif TEE occasionnels. Il concerne toutes les entreprises qui emploient ou souhaitent employer des salariés occasionnels, à condition que leur activité n'excède pas 100 jours ou 700 heures par année civile au sein de la même entreprise.

www.letee.fr



Chèque emploi TPE *en ligne*

Urssaf

Le chèque emploi TPE, destiné aux entreprises employant jusqu'à 5 salariés, est opérationnel depuis le 1^{er} septembre 2005. Il permet de réaliser très simplement plusieurs opérations liées à l'embauche d'un salarié. Vous pouvez adhérer en ligne au dispositif et effectuer facilement toutes vos déclarations.

www.emploi-pe.fr

Contrat nouvelles embauches *en ligne*

Ministère du travail, de la cohésion sociale et du logement

Le contrat nouvelles embauches, destiné aux entreprises de moins de 20 salariés, est en place depuis le 4 août 2005. Sur le portail de la cohésion sociale, vous pouvez retrouver en ligne toutes les informations concernant ce nouveau dispositif et télécharger des exemples de contrat.

www.cohesionsociale.gouv.fr



Les déclarations liées à ma profession

Déclarations de données informatisées *en ligne*

Commission nationale de l'informatique et des libertés

Ce service vous permet de déclarer en ligne à la CNIL vos sites Internet, vos fichiers ou vos traitements de données à caractère personnel et de vous informer sur l'actualité du droit de la protection des données personnelles.

www.cnil.fr

Télécarte@grise pour les entreprises *en ligne*

Ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire

Ce service destiné aux professionnels du monde de l'automobile permet la gestion en ligne de certaines opérations relatives à l'immatriculation des véhicules (déclarations d'achat ou de cession, demandes de certificat d'immatriculation). Il nécessite l'utilisation de certificats numériques sur support matériel uniquement (puce, clé USB) pour garantir la traçabilité et la confidentialité des données.

www.interieur.gouv.fr/rubriques/b/b8_teleservices/telecartegrise_pro

Coleor *en ligne*

Ministère de l'agriculture et de la pêche

Coleor est le service en ligne de collecte des essais officiellement reconnus. Il permet aux sociétés phytopharmaceutiques d'effectuer en ligne la déclaration de leurs produits dans le cadre d'une demande d'autorisation de mise sur le marché.

<http://coleor.pv.agriculture.gouv.fr>



La fiscalité

Compte fiscal *en ligne*

Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie / Programme COPERNIC

Ce service vous permet, au moyen d'un certificat numérique, de créer un espace sécurisé « mes impôts » et d'accéder à de nombreux services en ligne : consultation de votre compte fiscal, informations fiscales personnalisables, paiement en ligne de l'impôt sur les sociétés et de la taxe sur les salaires, accès aux services de TéléTV@ et aux services de paiements d'autres impôts (taxe professionnelle, taxe foncière...).

www.impots.gouv.fr

Paiement des impôts *en ligne*

Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie / Programme COPERNIC

Disponible 24h/24 et 7j/7, ce service vous permet de payer l'impôt sur les sociétés, la taxe sur les salaires, la taxe professionnelle, la taxe foncière, d'adhérer à la mensualisation ou au prélèvement automatique à l'échéance et de gérer vos contrats de prélèvement automatique.

L'accès au paiement en ligne de l'impôt sur les sociétés et de la taxe sur les salaires s'effectue à partir de l'espace sécurisé « mes impôts ». Un certificat numérique est nécessaire.

www.impots.gouv.fr



TVA *en ligne*

Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie / Direction générale des impôts

Le service TéléTV@ vous permet, soit de déclarer uniquement la TVA en ligne, soit d'associer dans la même opération déclaration et paiement. Son utilisation suppose une inscription préalable au télé-service (dossier à retirer et à déposer rempli à la Recette des impôts) et l'acquisition d'un certificat numérique.



En 2005, la télétransmission des demandes de remboursements de crédit de TVA est progressivement proposée à tous les utilisateurs.

www.impots.gouv.fr

BON À SAVOIR

Information fiscale en ligne

Sur www.impots.gouv.fr sont également proposés via un espace documentaire entièrement personnalisable : l'abonnement gratuit à une lettre d'information fiscale mensuelle personnalisable, le téléchargement de tous les formulaires fiscaux, l'accès à la documentation fiscale complète...

Les possibilités de financement

Aides aux PME *en ligne*

OSEO

Entrepreneurs, le portail « Oséo » vous permet de retrouver toutes les informations concernant les PME et les dispositifs d'aides à la création d'entreprise et à l'innovation. Grâce à la base de données Sémaphore®, consultez en ligne tous les dispositifs d'aide et de soutien public aux entreprises applicables en France (aides financières et/ou techniques).

www.oseo.com

Aide surface *en ligne*

Ministère de l'agriculture et de la pêche

Exploitants agricoles, le service « TéléPAC » vous permet de remplir en ligne de manière simple et efficace votre déclaration de surface afin de pouvoir bénéficier des aides associées. Lors de la première connexion, votre numéro PACAGE est nécessaire.

www.telepac.agriculture.gouv.fr



Les réponses aux appels d'offres publics

Marchés publics *en ligne*

ADAE/ Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie

Ce service vous permet d'accéder en ligne aux avis d'appel public à la concurrence relatifs aux marchés de l'État, à l'exception de ceux du ministère de la défense. Il donne accès aux dossiers de consultation et permet aux entreprises de déposer des réponses par voie électronique (candidatures et offres).

www.marches-publics.gouv.fr

Marchés publics de la défense *en ligne*

Ministère de la défense/ Délégation générale pour l'armement

Ce service permet aux entreprises de consulter et de répondre en ligne aux appels d'offres du ministère de la défense via une plate-forme d'achat dématérialisée. Celle-ci se compose de 2 portails, « ixarm » (achats de matériels de guerre) et « achats.defense » (achats courants).

www.ixarm.com

www.achats.defense.gouv.fr

BON À SAVOIR

Annonces de marchés publics en ligne

Ce service vous permet de consulter en ligne toutes les annonces de marchés publics publiées au Bulletin officiel des annonces de marchés publics (BOAMP) et au Bulletin des annonces légales obligatoires (BALO). Grâce à un service de veille personnalisée, vous pouvez recevoir sous forme d'alertes courriel les appels d'offres concernant votre secteur d'activité en vous abonnant (50 euros/an).

www.journal-officiel.gouv.fr



L'activité à l'international

Formalités douanières *en ligne*

Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie / Direction générale des douanes et droits indirects
L'espace « Entreprises et professionnels » du site Internet de la douane vous donne accès à toute l'information douanière, à la réglementation et à la documentation nécessaires à l'accomplissement des démarches de douane. Il permet de télécharger des formulaires et d'effectuer en ligne certaines procédures de façon sécurisée (téléDEB, téléTRANSIT).

Le portail ProDouane sera bientôt le point d'accès unique à partir duquel les opérateurs français et étrangers pourront accomplir l'ensemble de leurs formalités auprès de la douane.

www.douane.gouv.fr

Déclaration d'échanges de biens *en ligne*

Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie / Direction générale des douanes et droits indirects
La déclaration d'échanges de biens sert à retracer les flux physiques de marchandises à l'intérieur de la Communauté européenne. Le service « DEB sur le WEB » s'adresse en priorité aux entreprises transmettant moins de 40 lignes par mois de déclarations. Il permet de remplir en ligne et de transmettre sa déclaration de façon sécurisée.

<http://deb.douane.finances.gouv.fr>

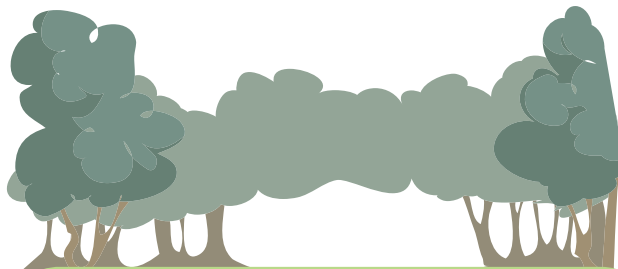


CITES *en ligne*

Ministère de l'écologie et du développement durable

En conformité avec la convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), ce service vous permet d'effectuer vos demandes de permis d'importation et/ou d'exportation, de certificats de réexportation et de certificats intracommunautaires, mais aussi de consulter les données réglementaires relatives à l'espèce ou au pays qui vous intéresse.

<http://cites.ecologie.gouv.fr>



BON À SAVOIR

Les marchés internationaux en ligne

Vous souhaitez vous implanter ou vous développer à l'étranger ?
Le ministère des Affaires étrangères et la Maison des Français de l'Étranger vous accompagnent.

Rendez-vous sur www.diplomatie.gouv.fr et sur www.mfe.org
pour tout savoir sur l'expatriation et penser l'international.



Insee *en ligne*

Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie / Insee

Le portail « entreprises » de l'Insee vous permet de consulter l'ensemble des enquêtes et études de l'Insee, d'accéder à la base de données SIRENE et de télécharger un avis de situation, de répondre en ligne à certaines enquêtes (conjuncture commerce de gros, prix de l'industrie et des services aux entreprises) et de recevoir des retours d'informations personnalisés, etc. D'autres enquêtes seront intégrées progressivement au service de réponse en ligne.

<http://entreprises.insee.fr>

Statistiques structurelles d'entreprises *en ligne*

Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie / Insee

Le service d'Accès en Ligne aux Statistiques Structurelles d'Entreprises « ALISSE » est le guichet unique des statistiques d'entreprises. Rassemblant plus de 2 millions de données provenant de 16 sources statistiques différentes, il fournit des données de cadrage, permet d'effectuer des recherches par secteur et par thème et de consulter des fichiers de données françaises et européennes.

www.alisse.insee.fr

Statistiques agricoles *en ligne*

Ministère de l'agriculture et de la pêche

Agreste est le portail de la statistique agricole. Il permet d'accéder gratuitement à l'ensemble des données et études sur l'agriculture, la forêt, les industries agro-alimentaires, l'occupation du territoire, etc.

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Statistiques industrielles *en ligne*

Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie / Sessi

Ce service permet aux entreprises des secteurs industriels de remplir en ligne, à partir d'un accès sécurisé, les informations les concernant, afin de permettre le calcul des indices de production industrielle.

www.industrie.gouv.fr/sessi



La mise à jour des services en ligne est disponible sur adele.service-public.fr



ADELE est coordonné par l'ADAE (Agence pour le développement de l'administration électronique). Sous l'autorité du ministre délégué au Budget et à la Réforme de l'État, l'ADAE travaille en étroite collaboration avec les représentants des ministères, des collectivités territoriales, des organismes publics, des usagers et des entreprises.

4 Les formalités administratives

Procédures déclaratives en ligne
Formalités d'entreprise en ligne
BON À SAVOIR → PME en ligne

5 Les ressources humaines

Recrutement en ligne
BON À SAVOIR → Conventions collectives en ligne

6 Les déclarations sociales

Déclarations sociales en ligne
Dossier cotisant en ligne
Compte cotisant Assedic en ligne
Titre emploi entreprise occasionnel en ligne
Chèque emploi TPE en ligne
Contrat nouvelles embauches en ligne

9 Les déclarations liées à ma profession

Déclarations de données informatisées en ligne
Télec@rtegrise pour les entreprises en ligne
Coleor en ligne

10 La fiscalité

Compte fiscal en ligne
Paiement des impôts en ligne
TVA en ligne
BON À SAVOIR → Information fiscale en ligne

12 Les possibilités de financement

Aides aux PME en ligne
Aide surface en ligne

13 Les réponses aux appels d'offre publics

Marchés publics en ligne
Marchés publics de la défense en ligne
BON À SAVOIR → Annonces de marchés publics en ligne

14 L'activité à l'international

Formalités douanières en ligne
Déclaration d'échanges de biens en ligne
CITES en ligne
BON À SAVOIR → Les marchés internationaux en ligne

16 L'environnement économique

Insee en ligne
Statistiques structurelles d'entreprises en ligne
Statistiques agricoles en ligne
Statistiques industrielles en ligne